



CCE DECEMBRE 2012 :

Négociation Groupe relative au frais de sante : avis du CCE

FORCE OUVRIERE est favorable à ce que les salarié bénéficie de meilleures prestations y compris en terme de complémentaires santé.

Le seul souci qui se pose là, tient dans le contrôle des représentant du personnel de la gestion de ce type de contrat.

Hors nous estimons en montant d'un niveau les lieux de gestions (du CCE vers le CIE), on éloigne une partie de la représentation des salarié de cette gestion.

Donc pour ce motif, bien que nous soyons prêt à chercher les meilleurs prestations pour les salariés, nous considérons que transférer une partie des prérogatives du CCE au niveau du groupe ne va pas dans le sens de l'intérêt des salarié, c'est pourquoi que nous donnerons un avis défavorable.

Expertise nouvelle technologie : présentation du rapport G2A

Pour nous ce rapport ne fait que confirmer ce que nous pensions sur le sujet.

Au-delà de l'aspect technologique, cet outil est un outil qui finit de transformer les conseillers et télé conseillers en commerciaux. Il faudra collecter le maximum d'informations sur le sociétaire pour lui faire le maximum de propositions commerciales. L'outil orientera nos propositions et chacun devra se justifier de ce qu'il n'a pas proposé ou pas vendu.

Véritable outil de l'industrialisation de nos métiers, il conduit les conseillers dans un carcan qui ne fera qu'augmenter la pression commerciale et la course à la productivité, en laissant toujours moins de place à l'autonomie.

Par ces aspects, cet outil va encore accélérer la dégradation des conditions de travail, avec des impacts sur la santé physique et psychologique des salariés. C'est pourquoi nous vous demandons à nouveau d'arrêter cette course effrénée à la productivité et de mettre fin à la gestion par objectifs.

Domicours

Une nouvelle fois la politique de diversification prônée depuis plusieurs années montre ses limites dans ce dossier, car non seulement ça n'a pas permis la fidélisation recherche, mais ça coûte de l'argent.

Au niveau social, il est quand même surprenant de voir indiqué dans le dossier qu'il n'y « pas de conséquences sociales », alors qu'il y a 19 CDD en moins.

Nous remarquons malgré tout que pour l'instant la Macif fait face à ses responsabilités et ses engagements ce qui est positif, néanmoins nous refusons de cogérer l'entreprise et donc nous nous abstenons sur le projet.

Altima

Nous soutenons les revendications des salariés :

-Aucun licenciement

-Maintiens de tous les emplois sur site et dans tous les cas à défaut les actionnaires doivent prendre leurs responsabilités et intégrer tous les licenciés dans leurs effectifs.

En tant qu'actionnaire, nous demandons à la MACIF de s'engager pour que pas un seul salariés ne se retrouve sans emploi.

Orientations NAO 2012 : consultation et avis du CCE

Comme chaque année, notre organisation vous a écrit pour vous porter les revendications des salariés et nous regrettons que vous n'ayez pas apporté de réponse à ce courrier.

Notre organisation syndicale revendique :

- l'abandon de la politique de management par objectifs qui dégrade le pouvoir d'achat des salariés et leurs conditions de travail,

-le maintien de tous les emplois et de toutes les activités au sein de la mutuelle, elle dénonce une volonté d'externalisation qui semble être devenue une orientation du groupe

-le maintien du temps de travail à 31h30 pour tous les salariés

-l'embauche en CDI ainsi que la transformation des CDD en CDI afin de répondre aux sous effectifs générés par la recherche de rentabilité et de la hausse de productivité,

-la mise en place d'un contrat de dépendance pour tous les salariés prévoyant le maintien des garanties en cas de départ de l'entreprise. Et cela quel qu'en soit le motif.

Au niveau salarial, notre organisation estime que tous les salariés du groupe de la MACIF devraient bénéficier d'une augmentation générale de salaire qui permette au moins de maintenir réellement leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi nous revendiquons une augmentation générale pour tous, employés et cadres de 5% avec un minimum de 200€.

D'après les documents que vous nous avez fournis, la proposition d'Augmentation Générale (1%) est loin de répondre aux besoins des salariés et est inférieure à l'indice INSEE de l'inflation, ceci générera donc une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les salariés.

Vous parlez de contexte économique général pour expliquer cette situation, ceci au moment même où vient d'être décidé au niveau législatif des réductions d'impôts dont bénéficiera très probablement la MACIF. Pour FORCE OUVRIERE les salariés payeront donc 2 fois la note et c'est l'austérité au sein de la MACIF qui est mise en place. Nous condamnons cette orientation qui va pénaliser l'ensemble salariés.

L'enveloppe consacrée cette année aux Augmentations Générale est inférieur à l'enveloppe prévu pour les augmentations individuelles, c'est pour nous symptomatique de l'orientation prise par la MACIF qui vise à individualiser de plus en plus les rémunérations.

Enfin nous ne constatons aucune réponse sur notre demande d'arrêt du management par objectifs qui reste un des facteurs principal de la pénibilité du travail et qui a des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des salariés.

Pour toutes ces raisons nous donnerons donc un avis défavorable.

Accompagnements OPGA et réseau : avis du CCE

Force Ouvrière rappelle son opposition au management par objectifs, ainsi qu'aux Entretien de Progrès et accompagnements qui sont les outils de ce mode de management.

Au motif de « moderniser » ces accompagnements, ce nouvel outil vient encadrer encore un peu plus l'activité des salariés et augmenter la pression de tous.

Nombreux sont les salariés qui se sentent déjà surveillés/jugés constamment et cet outil ne fera qu'accentuer cette situation avec une formalisation écrite, de très très nombreux critères, ainsi que l'historisation dans HR ACCESS.

Pour l'encadrement, ces « nouveaux » accompagnements augmentent encore leur charge de travail et leur laisse de moins en moins d'autonomie sur la manière de gérer leur équipe.

Pour FO cet outil est donc un nouvel élément « à charge » contre le salarié. Nous alertons l'entreprise sur les conséquences graves de cet outil sur les conditions de travail, avec des impacts sur la santé physique et psychologique des salariés.

Les témoignages de nos collègues que nous recueillons sur le terrain nous font craindre le pire dans ce domaine.

Pour ces raisons nous donnerons un avis défavorable, et demandons que ce projet ne soit pas mis en place.